



[Retour à la page précédente](#) - Cet article a été consulté 5608 fois

Tous les articles du journal du 03/04/2009

Pollution chimique à l'usine Vale Inco

Une importante fuite d'acide sulfurique s'est produite mercredi midi, alors que l'usine de Vale Inco testait ses installations. Entre 1 000 et 5 000 litres se seraient déversés sur le site et dans le creek de la baie Nord. Un chiffre sous-estimé, selon certaines sources. Si l'incident n'a fait aucun blessé, de nombreux poissons morts ont été ramassés. La fuite serait due à un joint défectueux et au fait que le bassin de rétention n'était pas opérationnel.

Des milliers de litres d'acide sulfurique qui se déversent sur le site de l'usine du Sud un 1er avril ? L'information n'a malheureusement rien d'un canular. L'incident s'est produit mercredi midi, alors que l'usine testait son unité de fabrication d'acide sulfurique. Selon la direction de la communication de l'industriel, une fuite « *liée à un joint défectueux* » est survenue au niveau des circuits de l'unité, déversant « *entre 1 000 et 5 000 litres d'acide sulfurique sur le site industriel et vers le creek de la baie Nord* ».

Dès que l'alerte a été donnée, les équipes environnementales de l'usine et les pompiers sont intervenus pour stopper l'incident. Des barrages de calcaire ont été mis en place pour neutraliser l'acidité du composant et des prélèvements d'eau ont été réalisés tous les 50 mètres pour évaluer les impacts de cette fuite.

Hier, en fin d'après-midi, soit une trentaine d'heures après la fuite, « *la situation (était) pratiquement résorbée sur le site de l'usine* » et « *tout était revenu à la normale au niveau du creek* », a affirmé la direction de la société.

L'incidence sur la faune, néanmoins, est bien réelle. Un PH évalué à 2 (ce qui représente une très forte acidité) a été enregistré en différents points du creek de la baie Nord. De nombreux poissons morts ont été ramassés par les équipes. Et on peut imaginer que les mollusques et les insectes aquatiques n'aient pu survivre, eux non plus, à une telle acidité.

Si la direction de Vale Inco s'est réjouie du fait que l'incident n'avait fait aucun blessé, certains salariés présents au moment de l'incident ont exprimé leurs inquiétudes face au « *manque de sécurité pour le personnel et l'environnement* ». Selon une source proche du chantier, le pire a pu être évité car la fuite s'est produite au moment de la pause déjeuner. Les travailleurs n'étaient donc pas sur le site au moment de l'accident. La quantité d'acide déversé, dont a fait part la direction, serait également en dessous de la réalité. Un témoin direct parle d'une fuite gravissime, de vingt à trente fois plus importante que celle annoncée par l'industriel (la capacité de stockage d'acide serait de 270 000 litres).

« Le flot s'est poursuivi sans autre barrière de sécurité vers le creek de la baie Nord »

Comment expliquer, en effet, que le bassin de rétention, prévu pour juguler ce type d'incident, n'ait pu contenir le liquide déversé ? Sa capacité était-elle trop faible ? A ce sujet, la direction reste vague. Tout au plus admet-elle qu'« *une partie de l'acide a pu être récupérée par le bassin et le reste a ruisselé en direction du creek* ».

La version de la province Sud, qui n'a été informée qu'hier de l'incident, au même titre que la sécurité civile, est autrement plus inquiétante. Selon la Maison bleue, « *ce bassin était au même moment en réparation. Le flot s'est donc poursuivi sans autre barrière de sécurité vers le creek de la baie Nord.* »

Chargée de l'environnement et de la réglementation ICPE (1), la province a vivement « *condamn(é) la poursuite des essais de l'usine d'acide au moment même où les dispositifs de sécurité étaient en réfection* ». Elle a également qualifié cette information tardive - rien n'aurait transpiré avant hier matin - d'« *inacceptable* » et « *en infraction au regard des dispositions réglementaires.* »

La direction de Vale Inco dit ne « *pas (avoir) mesuré la gravité de l'incident au moment des faits* ». Les mauvaises langues soufflent que l'industriel aurait plutôt joué la montre, l'acide sulfurique ayant pour partie disparu lorsque la Dimenc (2) a effectué, hier, ses relevés dans le creek. Vale Inco, qui poursuit actuellement sa



Des barrages de calcaire, visibles en bas à droite sur la photo, ont été mis en place pour neutraliser l'acidité du composant. - Photo DR

- ⌘ Pourquoi de l'acide ...
- ⌘ La fourmi électrique...
- ⌘ Une sécurité nickel ...
- ⌘ Quinze ans de prison...
- ⌘ Dialogue rompu à la ...
- ⌘ Usagers et grévistes...
- ⌘ Conseil de la derniè...
- ⌘ L'itinéraire du bagn...
- ⌘ L'aquaculture au fut...

phase de tests, a l'intention de produire du nickel au second semestre 2009.

Coralie Cochin et Samuel Ribot

- (1) Installations classées pour la protection de l'environnement.
- (2) Direction de l'industrie, des mines et des énergies de Nouvelle-Calédonie.

Repères

L'unité fermée jusqu'à nouvel ordre

Suite à cet incident, une enquête a été ouverte en interne mais aussi au niveau de la gendarmerie du Mont-Dore. « *L'unité d'acide a été arrêtée jusqu'à nouvel ordre* », a annoncé la direction de l'usine.

Choc écologique

Selon Philippe Borsa, biologiste marin à l'IRD, « *80 % des poissons des rivières du Sud sont des espèces endémiques à la Nouvelle-Calédonie et une partie d'entre eux ne se trouvent que dans les creeks des terrains latéritiques dits "miniers" du Sud...* ». On peut donc qualifier cet incident de choc sérieux d'un point de vue environnemental.

Un an pour évaluer les impacts

Directement associé à l'observatoire de surveillance de l'usine, l'IRD a apporté, hier, un certain nombre de recommandations. Evolution de la fluidité du creek, plan de neutralisation de l'acide, comptage des poissons morts, impact sur le lagon et sur la flore... Pour Fabrice Colin, directeur de l'IRD, « *toutes ces mesures doivent être prises très rapidement* ». Le hic, c'est que l'industriel n'a prévenu que tardivement les autorités. « *Nous devons nous appuyer sur cette expérience condamnable pour tirer des solutions. Il faudra bien une année pour évaluer les impacts de cet incident* », estime Fabrice Colin.

Silence radio

Aucune trace de l'incident hier sur les sites Internet de la province Sud, de Vale Inco ou de la Dimenc. A l'heure où l'information, notamment en matière de sécurité environnementale, a les moyens de voyager vite, la toile est restée muette sur cet incident, à l'exception notable du Codefsud (Coordination de défense du Sud) et des sites d'information, ces derniers ayant instantanément relayé une dépêche rédigée par le bureau AFP de Nouméa.